

COVID-19 – ESPAGNE-PORTUGAL Conséquences sur le secteur Agriculture – Alimentation – Pêche

Veille du 14 mai 2020

Résumé :

Annoncée le 12 mai par Pedro Sánchez, la **quatorzaine obligatoire, à partir du 15 mai, pour les personnes en provenance de l'étranger (espace Schengen inclus) entrant sur le territoire espagnol**, a fait l'effet d'une douche froide pour le secteur de l'hôtellerie-restauration.

La consommation alimentaire reste stable, avec une **hausse légère des prix à la consommation** en avril, en particulier pour les produits frais.

Début de campagne pour l'**ail** : de beaux volumes en perspective, mais l'incertitude sur la main d'œuvre demeure. Inquiétudes identiques pour les **fruits à noyaux**, avec des prévisions de récolte en recul.

En **céréales**, la tendance baissière se poursuit, malgré des prévisions de récoltes favorables.

Le **porc** reste sous tension sur le marché intérieur.

Pour soutenir la **filière vitivinicole**, l'Espagne étudie les modalités de recours aux mécanismes de distillation de crise, stockage privé et vendange en vert, mais demande à ce que des fonds communautaires supplémentaires soient débloqués pour éviter de pénaliser les Programmes nationaux d'appui. Le Portugal a annoncé une aide de 10 M€ de son PNA pour financer la distillation de crise et le stockage privé.

Malgré l'hostilité persistante des professionnels espagnols, le Secrétariat général des pêches ne fléchit pas et annonce la publication, dans les prochains jours, du **Plan de gestion des ressources de pêche en Méditerranée**.

ESPAGNE

Filières agricoles

• Fruits et légumes

- **Ail : de beaux volumes en perspective, si la main d'œuvre est au rendez-vous.** L'augmentation de la demande d'ail en Espagne depuis le début de l'épidémie, ainsi que la pénurie de stocks de l'an passé et la chute de la production chinoise au début de l'année offrent de bonnes perspectives pour cette campagne, qui commencera vers le 25 mai. C'est un soulagement pour le secteur espagnol qui lutte depuis quelques années pour couvrir ses coûts de production. Les conditions météorologiques favorables font espérer une production de 250 000 t. La dernière inconnue reste toutefois la disponibilité suffisante de main d'œuvre pour effectuer ces récoltes.
- **Fraises : la spéculation en partie responsable des dégâts (syndicats).** Le syndicat des petits agriculteurs (UPA) de Huelva indique que les ventes de fraises ont chuté de 21,8% par rapport à la moyenne des sept dernières campagnes. UPA pointe la spéculation sur les prix d'achat aux producteurs comme une partie du problème, indépendamment de la pandémie en cours. Sur toute la période d'état d'alerte, l'agriculteur aurait été payé moins de 0,90 €/kg, c'est-à-dire en dessous de ses coûts de production, alors que le consommateur payait lui entre 2 et 3 €/kg.
- **Fruits à noyaux : incertitudes multiples pour la campagne qui débute.** Si la réduction des volumes ne fait aucun doute (compte tenu des conditions météorologiques défavorables), les producteurs restent en revanche dans l'expectative quant à la disponibilité suffisante de main d'œuvre qualifiée pour la cueillette d'une part, et au comportement du marché (demande des grossistes et consommateurs, et maintien des prix) dans les semaines à venir, d'autre part.
- **Melons et pastèques : l'interprofession invite à réduire la production de 20%**, permettant ainsi d'éviter l'effondrement des prix face à la baisse anticipée de demande.
- **Pommes de terre et oignons : 27 M€ de pertes estimées pour les producteurs valenciens.** Fautes de demande suffisante, les prix d'achat aux producteurs se sont effondrés cette saison, poussant même certains agriculteurs à abandonner les récoltes aux champs. Pour l'oignon, les gros calibres ne sont même plus côtés (faute de demande de la restauration) et les autres atteignent tout au plus entre 0,10 et 0,13 €/kg. Concernant la pomme de terre, elle ne dépasse pas les 0,17 €/kg, avec une tendance à la baisse qui se poursuit (jusqu'à -60% par rapport à la même semaine l'an dernier).

- **Céréales**

La tendance baissière se poursuit, malgré des prévisions de récoltes favorables. Le syndicat des paysans de Castille-et-León (UCCL) s'inquiète de la baisse des prix observée depuis plusieurs semaines, qu'il associe en partie aux pratiques spéculatives en lien avec les prévisions de bonne récolte. Il déplore par ailleurs que cette baisse ne soit pas répercutée sur le marché de l'alimentation animale, et en appelle à la vigilance des administrations compétentes pour s'assurer du respect de la loi sur la chaîne alimentaire, qui interdit notamment la vente à perte.

- **Porc**

Une filière toujours sous tension. Le changement de physionomie de la demande (compensation seulement partielle des pertes du canal restauration par les hausses sur le canal distribution, entre autres) fait que le poids moyen des carcasses est supérieur de 4 kg à celui de l'an dernier (animaux qui dépassent aujourd'hui les 90 kg à l'abattage). Les importations chinoises continuent de tirer les prix vers le bas pour tenter de s'aligner sur l'offre des Etats-Unis.

Nouvelles mesures spécifiques au secteur agricole et agroalimentaire

- **Mesures - PAC**

Les coopératives agroalimentaires espagnoles soulignent les limites des aides au stockage privé :

- Viande ovine/caprine : le stockage portant sur la totalité de la carcasse, il n'est pas possible de solliciter l'aide uniquement pour certains morceaux sans débouchés, tout en gardant ceux pour lesquels le marché est toujours présent. Cette aide n'est par ailleurs pas rétroactive, ce que regrettent les professionnels car plusieurs ont déjà congelé une partie de leur production dès les premières semaines de crise.
- Viande bovine : même problématique dans la mesure où le quartier arrière, s'il peut au préalable être désossé, doit toutefois être congelé en intégralité alors même que les débouchés sont toujours présents pour certains morceaux (et que leur congélation sera synonyme d'une forte dépréciation). Ils soulignent toutefois une hausse probable des demandes d'ici fin-mai/début juin. Taurillons et veaux seront par ailleurs absents, car les prix de vente actuels demeurent supérieurs au montant de l'aide.

Position du Ministre Luis Planas lors du Conseil des ministres européens de l'agriculture du 13 mai :

- Luis Planas a salué les mesures annoncées par Bruxelles, qui "vont dans la bonne direction", tout en alertant sur le risque de "distorsion de concurrence" et de hausse de prix que pourraient causer des disparités trop grandes entre les différents dispositifs d'aides nationaux.
- Un budget plus important doit être débloqué pour venir en aide à toutes les filières en crise, et ce soutien financier doit se penser sur le temps long, notamment via la révision du prochain cadre financier pluriannuel (2021-2027)
- Une attention particulière doit être portée à la filière des ovins/caprins, dans la mesure où les aides au stockage privé ne sont pour l'instant pas aussi efficaces que prévu.
- Pour la filière vitivinicole, l'Espagne étudie en ce moment les modalités de recours aux mécanismes de distillation de crise, stockage privé et vendange en vert, mais demande à ce que des fonds supplémentaires soient débloqués pour éviter de pénaliser les objectifs des Programmes nationaux d'appui à la filière.
- Une plus grande flexibilité doit être accordée dans le cadre du programme de soutien aux organisations de producteurs de fruits et légumes, afin que les fonds puissent servir à financer les mesures de protection sanitaire.
- La filière de l'huile d'olive doit elle-aussi être soutenue.
- Le seuil de 1% des fonds FEADER utilisables pour faire face aux conséquences de la pandémie doit être relevé.
- Suppression des pénalités et/ou pertes de fonds pour les États membres en cas de retard dans les versements des aides PAC en raison du Covid-19 (à partir du 16 octobre 2020).

- **Mesures - hors PAC**

Annoncée le 12 mai par Pedro Sánchez, la quatorzaine obligatoire pour les personnes en provenance de l'étranger (espace Schengen inclus) entrant sur le territoire espagnol, a fait l'effet d'une douche froide pour le secteur de l'hôtellerie-restauration et plus largement du tourisme (secteur majeur en Espagne, et le plus impacté par la pandémie). Bruxelles a toutefois redonné espoir à ces secteurs en se prononçant contre ces mesures d'isolement et en préconisant de permettre la mobilité sans trop de restrictions entre les régions ou les États qui se trouvent dans des situations sanitaires similaires, afin de créer des « corridors sûrs » de tourisme.

Recours massif des entreprises agroalimentaires aux lignes de crédits avec garantie publique. 11.304 entreprises du secteur agroalimentaire ont effectué des demandes de prêts à l'Institut officiel du crédit (ICO) pour un total de 2,271 Md€ (soit 5,2% en volume et 6,2% en valeur des demandes tous secteurs confondus enregistrées au 4 mai dernier). La garantie publique a été demandée pour 77% des fonds, soit 1,749 Md€.

Dans le détail, cela concerne 7.527 entreprises du secteur primaire (agriculture et pêche) pour un total de 868,5 M€, et 3.777 entreprises sur secteur agroalimentaire (alimentation et/ou boisson) pour un total de 1,402 Md€. S'y ajoutent les 12.762 autres prêts concédés à des sociétés de distribution alimentaire et/ou de boisson, pour un total de 2,132 Md€.

Garantie d'achat par les caves coopératives. Les caves coopératives de Castille-et-León garantissent d'ores et déjà à leurs membres l'achat de leurs récoltes, en dépit du fait que le vin de qualité produit soit principalement dédié à l'hôtellerie-restauration. Elles demandent par ailleurs au Gouvernement central davantage de soutien, notamment des abattements fiscaux (TVA, etc.), pour encaisser le choc à venir.

Plan de reconversion et d'arrachage en arboriculture fruitières. L'Estrémadure travaille actuellement sur un plan de 10 M€, financés par le FEADER, afin d'optimiser (changements de variétés, protection des vergers) et surtout de réduire la surface régionale des vergers. Les syndicats locaux accueillent favorablement le projet, qui permettra de lutter contre la saturation du marché. La Catalogne dispose quant à elle déjà d'un plan de ce type (pêche-nectarine), et a décidé d'étendre la date limite de réalisation des opérations d'arrachage qu'il subventionne (date initialement fixée au 15 mai, et qui sera décalée au prorata de la durée de l'état d'alarme).

Soutien du secteur bancaire. *Unicaja Banca* (banque locale, surtout présente en Andalousie et dans les deux Castilles) a indiqué mettre disposition 600 M€ de lignes de crédits pour les cultures intensives (en plus des 342 M€ pour la gestion des aides PAC).

Les syndicats reviennent à la charge pour demander une levée de l'embargo russe. La confédération syndicale *Unión de Uniones* demande à nouveau au ministre de l'Agriculture de plaider pour une reprise de négociation à l'échelle communautaire, afin d'offrir de nouveaux débouchés pour les fruits à noyaux espagnols et ainsi compenser la perte du canal Horeca.

Distribution - consommation

Confirmation de la stabilisation de consommation. L'analyse de consommation hebdomadaire réalisée par le ministère de l'Agriculture indique, en semaine 18 (du 27 avril au 3 mai) :

- Une consommation alimentaire totale des ménages relativement stable (-1,4% par rapport à la semaine précédente, mais toujours +27% par rapport à la même semaine en 2019) ;
- Une consommation de produits frais toujours supérieure à la moyenne hebdomadaire (+27%) : +29,3% pour la viande par rapport à la même semaine en 2019, +31,7% pour les poissons, +36,6% pour les fruits frais, +44% pour les légumes frais et pommes de terre, +49% pour les œufs ;
- Une dynamique favorable pour certaines viandes, notamment la viande ovine (+65,2% par rapport à la même semaine en 2019, et +20,3% par rapport à la semaine dernière) et la viande de lapin ("seulement" +6,7% par rapport à la même semaine en 2019, mais +17,9% par rapport à la semaine dernière) ;
- Une dynamique également favorable pour le poisson, notamment le poisson frais (+33,2% par rapport à la même semaine en 2019, et +2,2% par rapport à la semaine dernière) et le poisson congelé (+40,9% par rapport à la même semaine en 2019, et +6,2% par rapport à la semaine dernière) ;
- Une consommation toujours nettement plus importante pour les produits habituellement consommés hors domicile, mais qui ne compense pas les pertes associées à la fermeture de ce canal (+83,4% pour les spiritueux, +60,6% pour la bière et +37,4% pour le vin par rapport à 2019, entre autres).

Hausse légère des prix de vente, en particulier pour les produits frais, avec une hausse des écarts par rapport aux prix d'achats aux producteurs dénoncée par les syndicats. L'Institut national de statistique indique que la hausse des prix des denrées alimentaires vendues au détail est passée de +2,5% en mars à +4% en avril (avec notamment +6,9% pour les produits frais, contre "seulement" +2% pour les produits emballés). Le syndicat COAG dénonce le fait que cette augmentation ne se traduise pas toujours par une hausse du prix d'achat aux producteurs, notamment pour les fruits et légumes, avec des coefficients de marge parfois très élevés (en avril : facteur 6 pour l'ail, 7 pour l'aubergine, l'artichaut et la mandarine, 8 pour la laitue, 9 pour le raisin de table et le chou, et même 18 pour l'oignon).

Prévision d'augmentation de la part de l'alimentation dans les dépenses des ménages pour l'après Covid-19. Plusieurs cabinets (Deloitte, Nielsen, IRI, Kantar) indiquent que la crise actuelle aura des conséquences durables sur les modes de consommation, avec notamment une augmentation de la part du budget dédiée à l'alimentation (actuellement 17% en moyenne).

Mesures de gestion de la main d'œuvre

Controverse autour des conditions de travail dans les champs andalous. Le ministère du Travail vient de transmettre à son antenne régionale andalouse des directives afin d'enquêter sur d'éventuels cas « d'exploitation de main d'œuvre », voire « d'esclavage », de la part des entrepreneurs agricoles. Violence verbale et/ou physique, privation de liberté et non-respect des règles salariales font partie des critères d'analyse.

Sur place, la levée de boucliers est unanime : les syndicats agricoles rejettent en bloc ces accusations et déplorent ces suspicions, encore plus dans le contexte actuel d'engagement massif de la profession pour sécuriser l'approvisionnement alimentaire. Carmen Crespo, responsable des affaires agricoles pour l'Andalousie, indique pour sa part regretter que le Gouvernement transmette une image si « peu flatteuse » de l'agriculture locale.

Les secteurs agricoles et agroalimentaires ont également recours au chômage partiel parfois. Selon les chiffres officiels de recours au chômage partiel pour le mois d'avril, 2.122 entreprises en ont bénéficié pour les activités de production agricole et de chasse, 438 pour la sylviculture et l'exploitation forestière, 1.276 pour la pêche et l'aquaculture, 2.148 pour les soins vétérinaires, 22.125 pour l'industrie agroalimentaire et 4.556 pour l'industrie des boissons. Concernant les services de restauration, le chiffre grimpe à 559.570 personnes, soit près d'¼ du total toutes activités confondues.

Arrivée des tondeurs uruguayens sur le sol espagnol. Après plusieurs semaines de tractations, les 250 professionnels de la tonte, qui font le voyage tous les ans, sont arrivés le 13 mai à Madrid. Ils ont ensuite immédiatement essaimé à destination des élevages ovins du pays, sans avoir besoin de se soumettre à la quatorzaine nouvellement instaurée puisqu'elle n'entrera en vigueur que le 15 mai.

Actions de solidarité - aide alimentaire

Nouveaux actes de solidarité pour accompagner les hôteliers-restaurateurs. Le groupe laitier *Calidad Pascual* offrira 6,5 millions de boissons à 80.000 petites entreprises de l'hôtellerie-restauration. Selon une étude de l'interprofession hôtelière espagnole, environ 30% des établissements, soit 85.000, pourraient fermer en raison de la paralysie de l'activité.

Pêche maritime et aquaculture

Le Secrétariat général des pêches ne fléchit pas et annonce la publication, dans les prochains jours, du Plan de gestion des ressources de pêche en Méditerranée. Après avoir essuyé de vives critiques suite à la présentation le 5 mai dernier de son projet de Plan de gestion des ressources de pêche en méditerranée (prévoyant notamment la mise en place de zones d'interdiction de pêche au chalut pendant des périodes de trois mois), le Secrétariat général des pêches a demandé, lors de la visioconférence qui s'est tenue le 14 mai avec les principales régions concernées (Valence, Murcie et Andalousie principalement), un effort d'adaptation estimant les bienfaits que celui-ci apportera sur le long terme aux zones de pêche concernées. De son côté les représentants de ces associations ont réitéré l'impact économique négatif que celui-ci pourrait avoir sur les flottes de pêche de ces régions (plus de 600 bateaux).

L'Espagne demande une augmentation du quota de transfert de pêche autorisé pour l'année 2021. Lors de son intervention lors de la réunion informelle des ministres de l'agriculture et de la pêche du 13 mai, Luis Planas a remercié le travail de la Commission et des autres États membres afin de flexibiliser le FEAMP (Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche) et solliciter une augmentation du quota pouvant être transféré (10%) à l'année 2021 pour compenser l'impact provoqué cette année par la crise du COVID-19. Le ministre a également souhaité que, dans le calcul du quota pouvant être transféré d'une année à l'autre, soient prises en compte les captures dans des zones de pêche non-UE et pas exclusivement comme le prévoit actuellement la PCP, dans celles de l'UE.

Le secteur espagnol de la pêche se félicite de la prorogation par le Parlement européen de l'accord de pêche entre l'Union européenne et la Mauritanie. La session plénière du Parlement européen a approuvé, le 13 mai, la prorogation de l'accord permettant à 58 bateaux de onze pays européens (parmi lesquels ceux de la France et de l'Espagne) de pêcher dans les eaux de ce pays. L'UE versera à la Mauritanie une aide de 61,6 M€/an pour garantir l'accès à ces zones de pêche.

PORTUGAL

Filières agricoles

• Fleurs

Les chiffres publiés par l'Institut National de Statistique (INE) confirment l'impact de la pandémie sur les exportations de fleurs sur les deux dernières semaines de mars. Les exportations portugaises de fruits, légumes et fleurs ont augmenté de 10 % sur le premier trimestre 2020 en glissement annuel, atteignant 398 M€. Les fleurs et plantes ornementales ont suivi la même tendance avec une croissance de 12,2 % (37 M€ au total). Cependant, ces ventes ont diminué de 2,3 % en mars par rapport au même mois de 2019, reflétant les premiers effets de la crise.

Nouvelles mesures spécifiques au secteur agricole et agroalimentaire

Le Gouvernement a annoncé une aide de 10 M€ du Programme national d'appui à la filière vitivinicole afin de minimiser l'impact de la pandémie dans le secteur, sans compromettre les autres programmes en cours. Dans un communiqué, le ministère de l'Agriculture a expliqué que, parmi les mesures, figurent la distillation de crise et le stockage privé. En outre, la période d'analyse des candidatures dans le cadre du programme « Vitis », prévu par le règlement (CE) n° 1234/2007 du Conseil, qui finance la restructuration des vignobles, a été prolongée jusqu'au 30 mai.

La ministre de l'Agriculture défend une flexibilité maximale dans l'application des instruments de la PAC, notamment la possibilité d'effectuer des transferts entre piliers. Par ailleurs, elle considère que les propositions de la Commission sont insuffisantes au regard de l'ampleur de la crise, notamment pour certains secteurs très touchés (petites exploitations, secteur des petits ruminants, fleurs) qui ne sont pas pris en compte dans les dispositifs d'aides. Selon la ministre, l'intervention de la Commission européenne a apporté une réponse à court terme, mais limitée à moyen terme, ajoutant qu'il est nécessaire de préparer le prochain niveau d'intervention, ce qui implique de disposer de ressources suffisantes pour une action efficace au niveau européen. Malgré l'effort national, elle ne doute pas du caractère essentiel du rôle européen, notamment par le biais d'une PAC renforcée dans le prochain cadre financier, afin d'apporter une réponse efficace aux conséquences du Covid-19.

L'Institut de la vigne et du vin prolonge la période de validité des autorisations de nouvelles plantations et de replantation de vignobles, prévu par l'UE dans le cadre du règlement d'exécution (UE) 2020/601. Ces mesures d'adaptation visent à éviter que les viticulteurs ne perdent leur permis de plantation ou ne soient pénalisés en raison d'un manquement à leurs obligations en matière d'arrachage et d'entretien des surfaces du fait de problèmes logistiques et du manque de main d'œuvre.

Les agriculteurs demandent des décisions politiques pour continuer à nourrir le pays. Le secteur agricole demande des mesures pour soutenir l'activité, en particulier celle des petits agriculteurs. La Fédération nationale des coopératives d'éleveurs (Fenapecuária) a déclaré que les mutations du marché et des modes de consommation ont accentué les disparités, menaçant la survie des petits producteurs au cours des deux derniers mois.

Le Gouvernement a publié le rapport sur l'application de la 3ème déclaration de l'état d'urgence (du 18 avril au 2 mai). Selon ses conclusions, s'agissant du secteur primaire, la fermeture du secteur de la restauration, des foires et de certains marchés locaux a entraîné une baisse des ventes de vin, de fruits et légumes et de lait de petits ruminants et ses dérivés. La vente en ligne a néanmoins permis de soutenir une partie de l'activité de ces producteurs. Globalement, aucune perturbation persistante de la chaîne d'approvisionnement n'a été identifiée. En particulier, la production agricole et agroalimentaire est reconnue comme activité « essentielle ». Le rapport renforce également l'importance de la mise en œuvre de l'ordonnance n°88-E/2020 du 6 avril, élargissant les produits éligibles au retrait du marché au-delà des petits fruits, y compris aux produits de l'annexe IV du règlement délégué (UE) 2017/891 de la Commission du 13 mars 2017. De même, le rapport souligne l'importance des mesures destinées à faciliter les activités de production, de transport, de distribution et d'approvisionnement dans le domaine de la pêche, de l'aquaculture et de la transformation, notamment l'arrêté n° 5124/2020 du 30 avril, qui suspend provisoirement certains actes administratifs associés à la délivrance de titres d'activité aquacole (TAA) et de titres à usage privé de l'espace maritime national (TUPEM).

Le parti Bloc de Gauche (BE) propose des mesures pour garantir des prix alimentaires équitables pour les consommateurs et les producteurs. Le parti a proposé que les produits n'atteignent jamais des niveaux de prix inférieurs au coût de production, et que les marges soient contrôlées dans l'élaboration du prix final. Le député du BE, Ricardo Vicente, a expliqué que le parti recommandait au Gouvernement de prendre des mesures en ce sens, notamment en transposant la directive européenne sur les pratiques commerciales déloyales dans les relations entre les entreprises de la chaîne d'approvisionnement agricole et alimentaire.

Distribution

Lidl envisage d'exporter des fromages portugais. Après avoir commencé à exporter des agrumes d'Algarve et du thon des Açores (notamment vers l'Allemagne, la Grèce et la Belgique), l'enseigne de grande distribution allemande envisage désormais d'exporter des fromages portugais de petits producteurs. Pour mémoire, le ministère de l'Agriculture a appelé les distributeurs à augmenter leurs achats afin d'aider à écouler les produits des petits producteurs, notamment de fromage. Le directeur des achats de Lidl est optimiste quant à la croissance des exportations portugaises vers les autres magasins de la chaîne, ayant, au cours des deux derniers mois, déjà enregistré une augmentation de plus de 30 % des exportations de fruits et légumes par rapport à la même période l'an dernier.

Augmentation de 35% des dépenses en grandes surfaces, en mars par rapport à février, selon la banque numérique *Revolut*. Les données avancées par la société révèlent également une baisse d'environ 30 % du nombre de transactions effectuées au cours du mois, par rapport au mois précédent, dans les principales régions du pays, marquant une augmentation importante du panier moyen des consommateurs du fait des mesures de confinement.

Secteur Forêt-bois

La crise sanitaire n'exonère pas les propriétaires forestiers d'entretenir leurs forêts. Le ministre de l'Environnement et de l'Action pour le climat, João Pedro Matos Fernandes, a déclaré que la législation sur l'entretien des terrains dans le cadre des mesures de prévention des incendies de forêts devait être respectée, le Gouvernement n'envisageant pas de suspendre les amendes en raison de la situation sanitaire exceptionnelle.

L'Autorité nationale d'urgence et de protection civile (ANEPC) se prépare aux risques de contagion par le Covid-19. Lors d'une commission parlementaire de l'agriculture et de la mer, la secrétaire d'État chargée de la Protection Civile, Patrícia Gaspar, a déclaré que la minimisation du risque de contamination par le Covid-19 pour le personnel impliqué dans le dispositif spécial de lutte contre les incendies de forêt (DECIR) était une priorité pour les autorités. L'ANEPC finalise dans ce cadre un document opérationnel avec des règles précises pour le personnel. Mme Gaspar a ajouté qu'un appel d'offres était en cours pour acquérir 10.000 EPI pour le personnel qui lutte contre les incendies.